



Flash infos

LE MOT DU MAIRE

Nous ne pouvons pas passer une 19^e année sans augmenter nos impôts locaux.

La dernière augmentation d'impôt remonte à 2004.

A partir de 2021, la suppression de la Taxe d'Habitation pour les citoyens a été compensée par le Département par une modification d'écriture en augmentant artificiellement les taux de Taxes Foncières Bâties et Non Bâties. Cette modification si elle bénéficie à chaque citoyen ne génère pas de rentrées financières supplémentaires à la commune.

Mais voilà que, la COVID, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les charges salariales, les coûts de fonctionnements en constantes hausses fragilisent notre budget.

La prise en compte de ces éléments nous amène pour nous mettre en adéquation avec le coût de la vie et l'augmentation de fonctionnement de notre mairie, à relever nos taux d'impositions. Ainsi la Taxe Foncière Bâtie passera de 28.15 % à 30.96 % et la Taxe Foncière Non Bâtie de 41.26 % à 45.39%. Ces taux s'appliquent sur les Valeurs Locatives réévaluées de 7 % indépendantes de notre volonté.

Nous sommes tous d'accord pour dire que nous payons toujours trop d'impôts, mais force est de reconnaître que les bases d'imposition déterminées par l'Etat – indépendantes des taux appliqués sont très inférieurs à ceux des communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal a bien conscience des difficultés économiques actuelles et n'oublie pas qu'en augmentant les impôts collectés par la collectivité, ces augmentations s'appliquent à tout un chacun.

Armand CHAUMONT

Agenda

06/05 10h-12h	Permanence Passerelle en Dombes	Salle du conseil
08/05 10h30	Commémoration 8 mai 1945	Monument aux morts
12/05 19h	After Work Comité des fêtes	Salle communale
13/05 14h30	Animation Pax Augusta	Bibliothèque
14/05	Vide grenier Sou des écoles	Terrain de loisirs
16/05 20h	Conseil municipal	Salle du conseil
26/05-28/05	Conscrits Classe en 3/8	Village

Mémo

Horaires d'été de la déchèterie :

Du 1er avril au 31 septembre 2023 :

- ◆ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- ◆ Le samedi de 9h à 18h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◆ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@tous sieux.fr
Site internet : www.tous sieux.fr

ARRÊT DU P.L.U.

Lors de sa séance du 3 avril, le conseil municipal a arrêté le projet de révision de P.L.U. et de concertation, initié en octobre 2019.

Durant la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, la commune a organisé deux réunions publiques (le 22 juin 2021 et le 06 décembre 2022). Ces réunions ont permis d'expliquer la vision de la commune pour la décennie à venir. La municipalité a également transmis des informations via son site internet, garantissant une meilleure transparence dans la communication.

Le Projet d'Aménagement de Développement Durable (P.A.D.D.) en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.) :

- Prévoit près de 70 logements en 10 ans
- Diversifie l'offre de logements
- Réfléchit aux futurs équipements publics nécessaires de la commune
- Préserve les espaces agricoles à travers une meilleure maîtrise de l'urbanisation et de la consommation d'espace.
- Prend en compte les enjeux patrimoniaux sur la commune à travers la vallée du Morbier et ses enjeux environnementaux (zones humides notamment), les boisements et haies qui sont de véritables corridors écologiques sur la commune importants tout comme le patrimoine bâti, illustrant l'histoire de la commune,
- Protège la population face aux aléas existants sur la commune tel que le risque d'inondation mais aussi contre le changement climatique à travers la préservation d'une trame verte urbaine pour limiter les effets de la chaleur.

Le projet de P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre de l'article L104-2 du code de l'urbanisme.

Trois orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) ont été rédigées :

- **O.A.P. n°1 des anciennes fermes** : l'OAP prévoit la création de nouveaux logements avec une densité plus importante compte tenu de la localisation du site avec les équipements publics. Près de 40 logements sont attendus. Une partie de l'extension des équipements publics est localisée sur le site.
- **OAP n°2, le secteur des Bruyères** : Le site sera mobilisable sans difficulté et pourra accueillir près d'une douzaine de logements en préservant une zone verte sur le secteur.
- **OAP n°3 sur les continuités écologiques** : cette dernière met en valeur les corridors aquatiques et humides identifiés le long du Morbier mais aussi les vallons boisés et le réseau de haies communales.



Un règlement spécifique à chaque zone est établi en intégrant des coefficients d'emprise au sol et de pleine terre.

Compte tenu des nombreuses contraintes environnementales et des objectifs de la loi de modération de la consommation de l'espace, les zones U et AU ont diminué dans le respect des objectifs de la loi climat et résilience.

Les O.A.P. totalisent un peu plus de cinquante logements, sachant qu'une partie des logements futurs se feront également dans le cadre de projets ponctuels de constructions neuves ou de réhabilitations.

Le projet d'arrêt P.L.U. a été envoyé pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (Administrations), aux Chambres Consulaires ainsi qu'aux Communes limitrophes, qui doivent retourner leurs observations dans un délai de 3 mois.

Le dossier sera soumis à enquête publique conformément à l'article L.153-19 du code de l'urbanisme, dès que les personnes publiques associées et consultées auront rendu leurs avis.

Le projet de P.L.U. tel qu'arrêté par la présente délibération, est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Les prochains flashes infos vous informeront régulièrement de l'avancée de ce projet d'arrêt de P.L.U.

Armand CHAUMONT

ÉTAT CIVIL

Yuna VISSET est née le 10 avril, à Gleizé
Robin MASSÉ est né le 21 avril, à Gleizé
Félicitations aux parents !



Didier PERRODET et Elodie GOBBO se sont unis le
8 avril.
Félicitations aux mariés !

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Mardi 4 avril, l'école de Toussieux a organisé son traditionnel carnaval. Le soleil était au rendez-vous pour cette journée festive.

L'après-midi, les enfants ont défilé dans le village, accompagnés de nombreux parents. La promenade s'est terminée par un goûter aux abords de l'école.

Nous remercions William, employé municipal, qui a sécurisé le cortège. Merci à toutes les personnes qui ont pu être présentes pour accompagner les élèves. Et bravo aux enfants pour l'originalité de tous les costumes !

L'équipe enseignante



8 MAI 1945



La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu :

Devant le monument aux morts à 10h30 en présence de l'harmonie de Trévoux

Le verre de l'amitié offert par la mairie et servi par les conscrits des classes 4 et 9 clôturera la cérémonie, à la salle communale.



PASSERELLE EN DOMBES



Passerelle en Dombes est une association qui aide les demandeurs d'emploi, en reconversion ou réinsertion professionnelle, en projet de création d'entreprise, jeunes diplômés ou en fin d'études, étudiants en recherche de stages qualifiants, de jobs d'été etc.

L'association PASSERELLE EN DOMBES vous aide à définir, affiner ou concrétiser votre projet professionnel et vous accompagnons dans vos démarches afin qu'elles soient actives et motivées.

Un Parrain ou une Marraine est désigné en fonction de son profil afin qu'il puisse vous faire bénéficier de sa propre expérience et de son réseau professionnel.

[http : //passerelle.amberieux-en-dombes.org/devenir-filleul/](http://passerelle.amberieux-en-dombes.org/devenir-filleul/)

PERMANENCE À LA MAIRIE DE TOUSSIEUX LE SAMEDI 6 MAI DE 10H À 12H

ÉVÉNEMENT R.P.I.

Les écoles du RPI Rancé-Toussieux ont le plaisir de vous inviter à leur

exposition commune des œuvres d'arts réalisées en classe au cours de l'année scolaire.

Cette exposition regroupe le travail de l'ensemble des élèves du RPI.

Elle aura lieu vendredi 12 mai 2023 de 17h à 19h dans la salle des fêtes de Rancé.

Nous espérons vous voir nombreux.

L'équipe enseignante

L'ECHO DES ASSOS

Ave !

Les Bénévoles de la bibliothèque en lien avec l'association Pax Augusta invitent les enfants de 7 à 11 ans.

Venez vivre une expérience unique : remontez 2000 ans en arrière et plongez-vous au cœur de l'antiquité romaine grâce à l'association de reconstitution historique : PAX AUGUSTA !



Le temps d'un après-midi, un légionnaire romain du 1er siècle après JC vous présentera sa vie quotidienne puis vous emmènera chez un enseignant romain pour suivre un cours d'écriture antique.

Ensuite, vous serez pris en charge par une plébéienne qui vous apprendra les règles de jeux de société romains et pour finir, les plus courageux d'entre vous passeront entre les mains d'un médecin chirurgien !!!



RDV devant la bibliothèque de Toussieux le samedi 13 mai à partir de 14h30.

Après le succès de de la première soirée After Work, le Comité des Fêtes vous propose **une nouvelle soirée sur le même thème, vendredi 12 mai.**

Nous remercions les voisins de la salle communale pour leur indulgence pour le bruit engendré par ces soirées.



COMITE DES FÊTES DE TOUSSIEUX
Ce Vendredi - 19h
Soirée After Work
Musique - Buvette **ENTRÉE LIBRE**



12 MAI
TERRAIN DE LOISIRS

La fête battra son plein pour le week-end de la Pentecôte!



La classe en 3 et 8 de Toussieux Rancé défilera dans les rues de Toussieux **vendredi 26 mai à la tombée de la nuit**, l'occasion pour vous de venir voir leurs chars décorés, de découvrir le thème de leurs déguisements et de profiter de cette soirée festive.

Dimanche 28 mai, à partir de 11 heures, aura lieu le défilé officiel des classards. Venez applaudir les classards de l'année avec leurs gibus et cocarde!



Sou
des écoles



Après une chasse aux œufs sous la pluie qui a quand même réunie une centaine d'enfants, nous espérons faire encore mieux avec un Vide Grenier

le dimanche 14 mai prochain au terrain communal de Toussieux.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous et une buvette avec frites et hotdogs sera proposée par le Sou des écoles !

Mais pour que cet évènement soit une réussite, on compte également sur vous ! Vous pouvez réserver un stand en envoyant un mail à sderancetoussieux@hotmail.fr avec le métrage du stand et si vous souhaitez être en intérieur (5€ le mètre avec table) ou en extérieur (3€ le mètre sans table).

Les seules conditions d'inscriptions sont :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne pas avoir participé à deux manifestations du même type au cours de l'année civile
- Fournir une pièce d'identité lors de votre arrivée sur le site
- Être majeur ou munie d'une autorisation parentale

L'installation se fera entre 6h et 8h pour profiter ensuite d'une belle journée qu'on espère ensoleillée !

